

Section Sportive Lycée

2018 - 2019

Journée arbitrage à la ligue de
Foot de Normandie



Le mot du Président du FC Saint-Lô Manche

STABILITE ET DEVELOPPEMENT

L'engagement du FC Saint-Lô Manche pour les sections sportives et en particulier pour la section sportive du lycée Curie est un engagement ancien et prioritaire. En mettant à disposition ses structures et ses éducateurs les plus diplômés, le club réaffirme sa volonté d'avoir à proximité une structure scolaire et sportive de haute valeur. L'ambition est simple, renforcer encore notre collaboration avec l'éducation nationale et l'établissement pour faire de cette section un pôle reconnu sur le plan régional et à terme sur le plan national.

Thibault DESLANDES

POUR QUI ?

- Pour les élèves de 2nde générale et technologique ou professionnelle licenciés en club.
- Pour les élèves de 1^{ère} générale, technologique ou professionnelle en fonction des possibilités et de la filière demandée (les élèves de 1^{ère} STL ne peuvent suivre la section sportive).

DEROULEMENT

- Les horaires des classes ayant des élèves en section sportive sont aménagés afin de permettre l'entraînement sportif dans les meilleures conditions.
- Hébergement possible en internat (chambre de 3 ou 4).
- L'encadrement est assuré par des éducateurs du FC Saint Lô diplômés et par un professeur d'éducation physique et sportive du lycée.
- Suivi et lien en continu entre le scolaire et le sportif.
- Les entrainements se déroulent le mardi et le jeudi (de 11 H 00 à 13 H 00).

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

- Les entrainements se déroulent sur le terrain synthétique du FC Saint Lô (Transport en bus).
- Période hivernale : Entraînement en salle au lycée et/ou synthétique.

CANDIDATURES

Pour le mardi 14 mai 2019 : Retour au lycée des dossiers de candidatures (dossier disponible au lycée ou par voie électronique).

Le vendredi 24 mai 2019 : Sélection sportive au complexe des Ronchettes sous l'autorité du professeur coordonnateur et des cadres techniques de Football de Normandie.

Le mardi 28 mai 2019 : Commission de sélection des candidats

La commission est composée du proviseur, du proviseur-adjoint, du professeur d'EPS coordonnateur et de l'éducateur sportif chargé de la section.

La sélection prendra en compte les résultats sportifs et scolaires de la classe de 3^{ème}. L'admission est coordonnée par le passage en classe supérieure à l'issue du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

La journée « Portes ouvertes » du lycée : Samedi 9 mars 2019 de 9 H 00 à 16 H 00